

SÉNÉGAL : LES PROCÉDURES DOUANIÈRES

Les conventions internationales	Membre de l'Organisation Mondiale du Commerce Signataire de la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction Signataire du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
La coopération économique internationale	Le Sénégal est membre de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique Occidentale (UEMOA) et a aussi adhéré à la Zone Franc.
Les barrières non-tarifaires	- lenteur et complexité administrative - corruption
Les droits de douane et les taxes à l'importation	Il existe quatre niveaux de taxation: 0%, 5%, 10% et 20%. Pour plus d'informations, consultez le site des douanes sénégalaises.
La classification douanière	Le Sénégal utilise le système de classification en accord avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.
Les procédures d'importation	Lors de la procédure d'importation au Sénégal, les documents suivants seront demandés : <ul style="list-style-type: none">• la facture commerciale du fournisseur et la facture de transport de marchandises ;• le certificat d'origine délivré par la Chambre de Commerce du pays d'origine ;• la liste de colisage (document énumérant toutes les parcelles et leurs caractéristiques) ;• l'autorisation d'importer des marchandises soumises à quota (si applicable) ;• le certificat d'assurance ;• la déclaration préliminaire d'importation (DPI) sur des valeurs supérieures ou égales à 1 000 000 FCFA. Cette déclaration doit être domiciliée dans une banque locale. En fonction du type d'importation, d'autres documents particuliers pourront être exigés. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail des douanes sénégalaises.
Importer des échantillons	Les échantillons peuvent être acheminés dans le pays par admission temporaire grâce au carnet ATA.
Pour plus d'informations	Douanes Sénégalaises Direction du commerce intérieur. Le Sénégal à l'export